

## Les Allemandes plus actives que les Françaises?

Anne Salles, Université Paris-Sorbonne

### Introduction

Avec un chiffre de 66,1%, les Allemandes affichent désormais un taux d'emploi supérieur à celui des Françaises, qui se situaient en 2010 à 59,7%<sup>1</sup>. Qui plus est, l'écart se creuse. Encore en 2002, ces taux se situaient respectivement à 58,8% et 56,4%. En d'autres termes, l'emploi féminin gagne du terrain dans les deux pays, mais surtout en Allemagne. L'Allemagne se caractérise en effet, depuis le début des années 1990, par un taux d'emploi des femmes supérieur à celui de la France.

Ce constat ne peut manquer de surprendre, d'une part en raison des difficultés économiques traversées par les deux pays ces dernières années. Mais surtout, l'Allemagne reste caractérisée par un modèle familial traditionnel centré sur l'homme pourvoyeur de ressources. En d'autres termes, l'arrivée d'un enfant s'accompagne en Allemagne, en règle générale, d'une interruption d'activité des mères, alors que les femmes se maintiennent plus souvent en activité en France à la naissance de leurs enfants (Fagnani, Letablier 2011). Ainsi, 100% des mères allemandes prennent désormais un congé parental contre un taux de 13% des familles d'un enfant et une proportion d'un peu plus de la moitié des familles de deux et de trois enfants, en France (Nicolas 2010)<sup>2</sup>. Mais alors, comment s'explique la hausse du taux d'emploi féminin en Allemagne et l'écart croissant qu'on observe avec la France?

L'objectif de la présente étude sera de cerner les raisons de cette évolution et la réalité qui sous-tend ces chiffres. Il s'agira, dans un premier temps, de comparer les caractéristiques de l'emploi féminin dans les deux pays, puis de se pencher sur les facteurs qui permettent de mieux comprendre la situation actuelle.

### Quelles différences entre la France et l'Allemagne?

Le décalage dans les taux d'emploi des deux pays varie considérablement en fonction des classes d'âge, du niveau de qualification et de la situation familiale des femmes.

#### *Le taux d'emploi en fonction des classes d'âge*

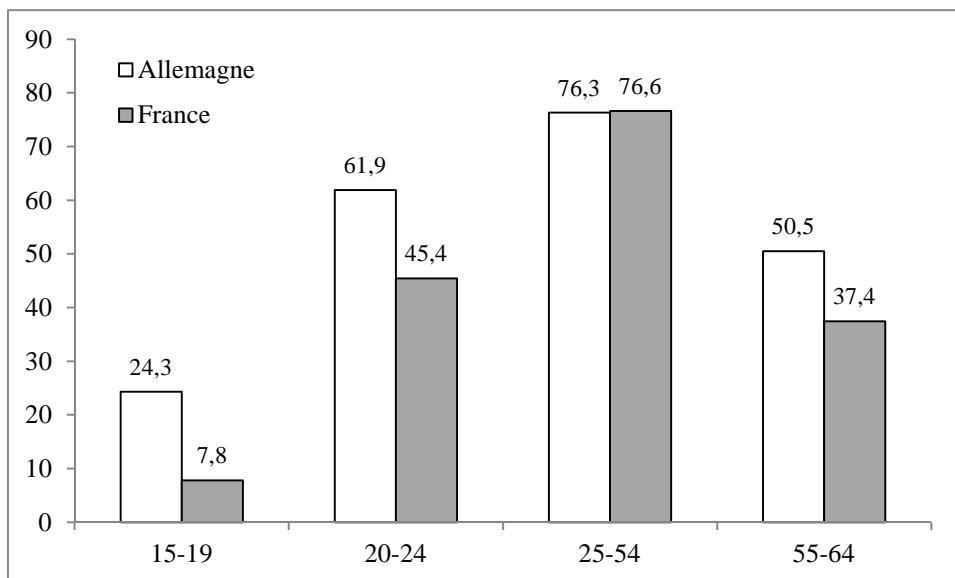
Ce sont avant tout les plus jeunes et les plus âgées qui sont plus représentées sur le marché du travail en Allemagne qu'en France (voir graphique 1). Ainsi, le taux d'emploi des 15-19 ans est trois fois plus élevé en Allemagne qu'en France. Pour les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans, l'écart s'élève encore à 16 points de pourcentage.

Graphique 1: Taux d'emploi des femmes en fonction de l'âge en France et en Allemagne en 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

---

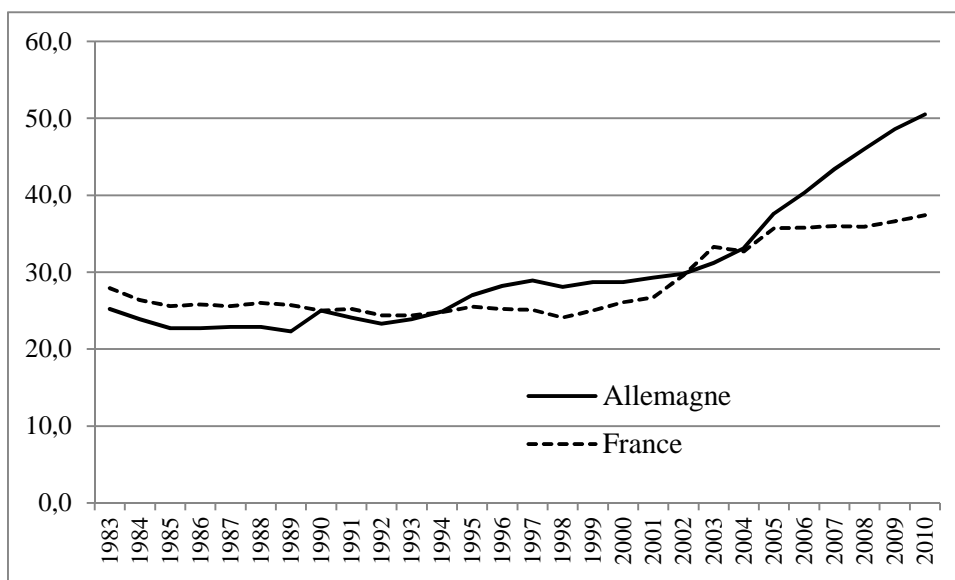
<sup>1</sup> Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans (Eurostat 2010).

<sup>2</sup> Dans le cas de la France, il s'agit très majoritairement des mères: seuls 4% des pères optent pour un congé parental (Grézy 2011).



On observe ce même décalage dans les taux d'emploi des seniors. 50,5% des femmes âgées de 55 à 64 ans travaillent en Allemagne contre un taux d'emploi de 37,4% en France. Le taux d'emploi des femmes a ainsi doublé, dans cette tranche d'âge, en Allemagne depuis le milieu des années 1990 et se situe désormais très au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne (38,6% en 2010). En France aussi, il a augmenté sur la même période, mais de moitié seulement (voir graphique 2).

Graphique 2: Evolution du taux d'emploi des femmes âgées de 55 à 64 ans en France et en Allemagne de 1983 à 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

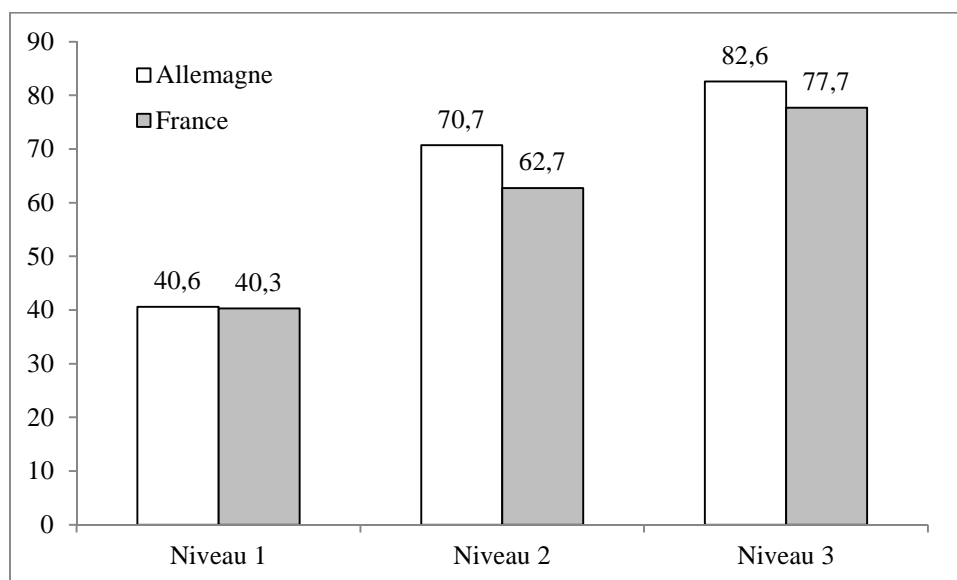


En revanche, le taux d'emploi est pratiquement identique, dans les deux pays, pour les femmes âgées de 25 à 54 ans. Si l'on se réfère aux données trimestrielles, il est, depuis fin 2010, légèrement supérieur en Allemagne.

### *Le taux d'emploi selon le niveau de qualification*

Le degré de qualification intervient également. L'écart est en effet plus important pour les femmes de qualification intermédiaire, tandis que le taux d'emploi des femmes faiblement qualifiées est pratiquement identique dans les deux pays (voir graphique 3).

Graphique 3: Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans en fonction du niveau de qualification en France et en Allemagne en 2010 (%)<sup>3</sup>. Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.



Si l'on étudie de plus près le niveau de qualification par âge, on se rend cependant compte que c'est avant tout l'âge qui compte. Les écarts les plus marqués concernent en effet les femmes les plus jeunes et les plus âgées indépendamment de leur niveau d'instruction. Il est cependant à noter que, chez les plus jeunes, plus le niveau de qualification est faible plus l'écart entre les deux pays s'accroît, alors que pour les seniors, c'est l'inverse. Chez les femmes âgées de 25 à 54 ans, on observe un niveau sensiblement supérieur en France pour les personnes faiblement qualifiées, alors que le taux d'emploi est pratiquement identique pour les deux autres groupes de personnes.

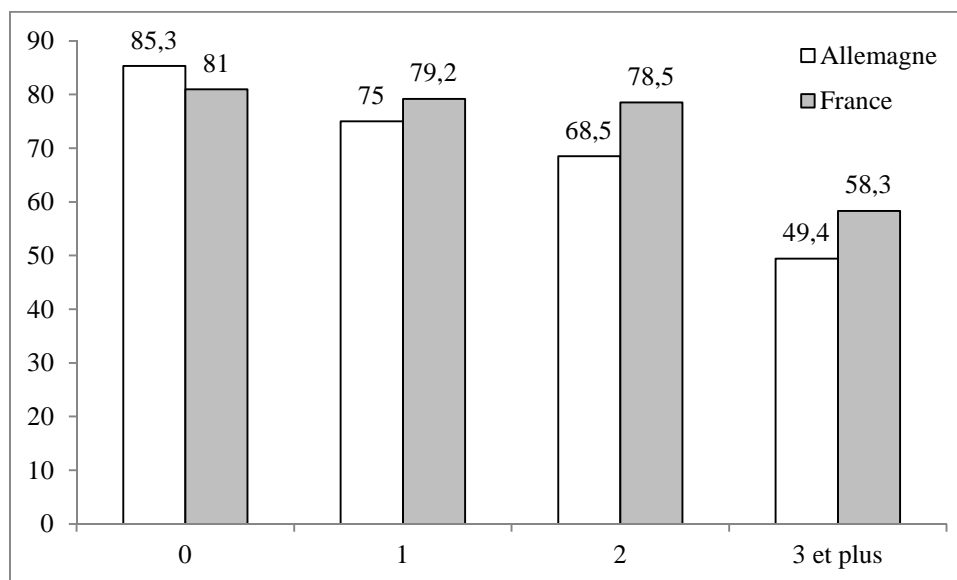
#### *Le taux d'emploi en fonction de la situation familiale*

Outre l'âge, le deuxième facteur clé dans les différences observées entre les deux pays est indéniablement la situation familiale des femmes, à savoir la présence d'enfants dans le ménage et l'âge des enfants. En premier lieu, alors que l'Allemagne présente aujourd'hui un taux d'emploi féminin supérieur à celui de la France quelle que soit la classe d'âge et le niveau de diplôme, la situation s'inverse chez les mères. En effet, les mères françaises sont plus présentes sur le marché de l'emploi quel que soit le nombre d'enfants (voir graphique 4). Certes, l'écart s'est resserré chez les mères d'un enfant depuis plusieurs années entre les deux pays: il est passé de 8 à 4 points en l'espace de cinq ans. Mais il n'a que peu diminué pour les

<sup>3</sup> Le niveau de qualification se réfère à la définition proposée par Eurostat. Le niveau 1 correspond aux personnes qui ont suivi une éducation primaire et un enseignement primaire et secondaire de premier cycle (niveaux 0-2). Le niveau 2 regroupe les individus qui ont bénéficié d'un enseignement secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur (niveaux 3-4). Le niveau 3 désigne les personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de premier et deuxième cycle (niveaux 5-6). Voir <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

mères de deux enfants et est resté stable chez les mères de familles nombreuses, car leur taux d'emploi a sensiblement progressé en France depuis 2005.

Graphique 4: Taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans en fonction du nombre d'enfants en France et en Allemagne en 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.



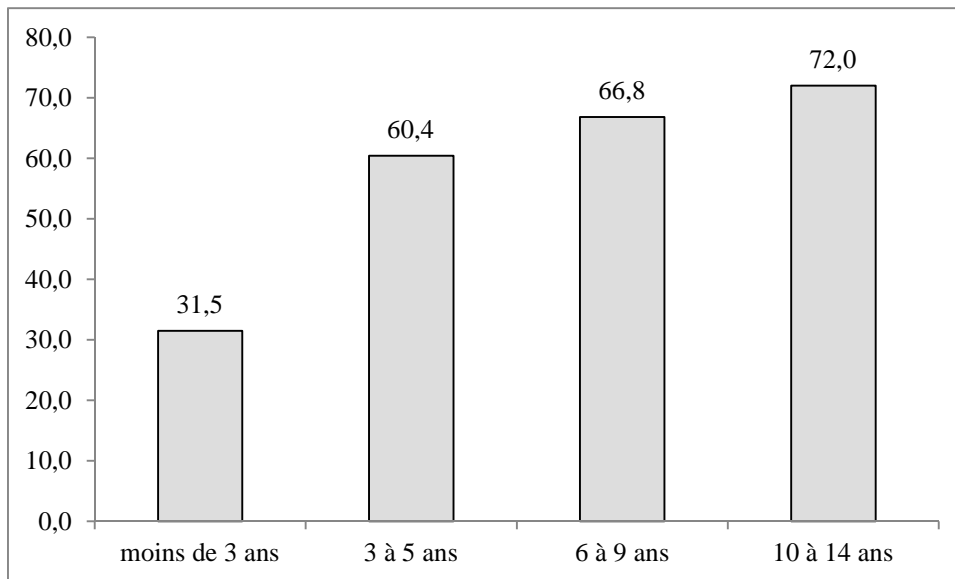
Ainsi, on n'observe qu'un assez faible écart entre le taux d'emploi des femmes sans enfant et des mères d'un, voire de deux enfants en France. Celui-ci s'élève ainsi à respectivement 1,8 et 2,5 points de pourcentage contre respectivement 9,7 et 16,8 en Allemagne. En d'autres termes, dès le premier enfant, on enregistre un recul sensible de l'activité économique des femmes outre-Rhin, alors qu'on observe ce décrochage en France à partir du troisième enfant seulement.

L'âge de l'enfant intervient aussi. Comme on peut le voir sur le graphique, moins d'un tiers des mères ayant au moins un enfant de moins de trois ans travaille<sup>4</sup>, en Allemagne, un taux qui passe à plus de 60% chez les mères dont le plus jeune enfant a entre trois et cinq ans (voir graphique 5)<sup>5</sup>.

Graphique 5: Taux d'emploi des mères allemandes en fonction de l'âge du plus jeune enfant en 2010 (%). Source: Genesis Online, [www.destatis.de](http://www.destatis.de).

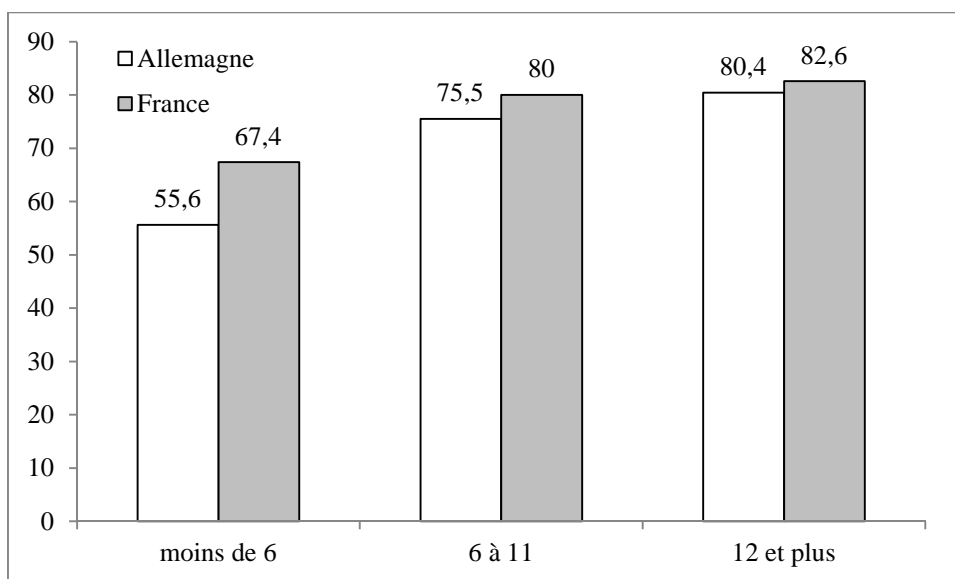
<sup>4</sup> Les écarts entre est et ouest restent importants. En 2010, 30,2% des mères ayant au moins un enfant de moins de trois ans travaillaient à l'ouest contre un taux de 37,3% à l'ouest.

<sup>5</sup> C'est parmi les mères dont le plus jeune enfant a entre trois et cinq ans que le taux d'emploi a le plus progressé ces dernières années. Il a augmenté d'environ dix points de pourcentage en quinze ans, ce qui est très certainement lié à l'adoption d'une loi devant garantir à tous les parents, depuis 1996, une place d'accueil pour leurs enfants de trois à cinq ans et à l'essor des jardins d'enfants qui s'en est suivi.



En France, le taux d'activité des mères ayant un, deux ou trois enfants dont le plus jeune âgé de moins de trois ans, s'élevait en 2010 respectivement à 80,3%, 67,1% et 40,5%. Ces chiffres ne peuvent être comparés avec les données concernant le taux d'emploi en l'Allemagne. Mais ils confirment d'une part une plus forte propension à se maintenir dans l'emploi, même avec une famille nombreuse, et indiquent d'autre part, qu'en France, c'est davantage le nombre d'enfants que l'âge des enfants qui comptent. De fait, l'écart entre les taux d'emploi des mères en fonction de l'âge de leurs enfants est plus faible en France qu'en Allemagne (voir graphique 6). On constate ainsi que quel que soit l'âge des enfants, le taux d'emploi est plus élevé en France qu'outre-Rhin.

Graphique 6: Taux d'emploi des mères en fonction de l'âge de leur plus jeune enfant en France et en Allemagne en 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.



D'une manière générale, les écarts entre les taux d'emploi selon le diplôme et la situation familiale sont sensiblement plus faibles en France qu'en Allemagne. En d'autres termes, l'impact de la situation familiale et du niveau de qualification sur la participation à l'activité économique des femmes semble bien plus important en Allemagne qu'en France.

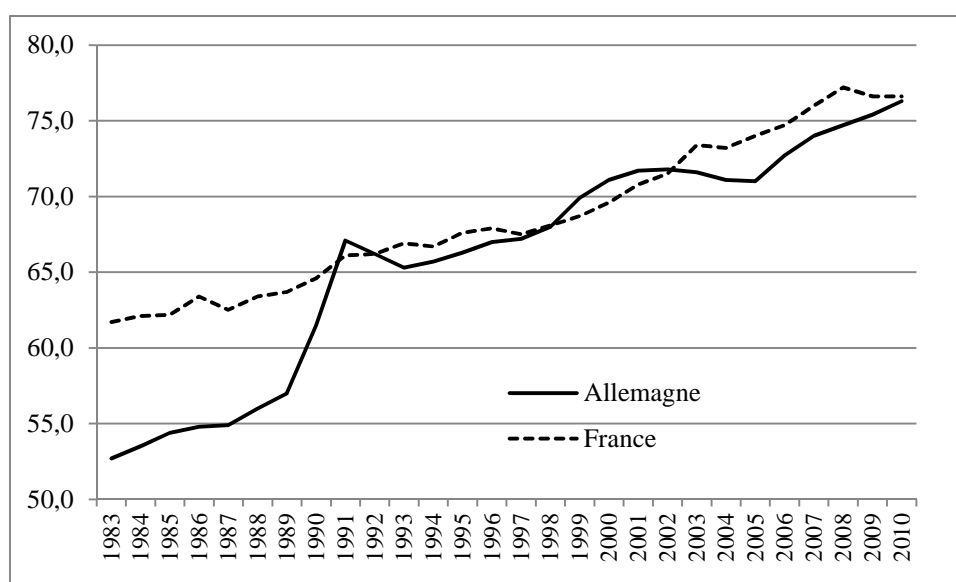
Il s'agira par conséquent de comprendre pourquoi les écarts dans le taux d'emploi sont plus faibles en France et plus élevés en Allemagne en fonction de la situation socio-économique et pourquoi le taux d'emploi des femmes est supérieur outre-Rhin, même chez les femmes âgées de 25 à 54 ans, alors que le taux d'emploi des mères est plus élevé en France quels que soient le nombre et l'âge des enfants.

### Comment expliquer les différences observées entre la France et l'Allemagne?

#### *L'impact de la réunification*

En premier lieu, la réunification s'est accompagnée d'une hausse subite du taux d'emploi des femmes. Il passe ainsi de 50,3% à 57,2% entre 1989 et 1991, une augmentation particulièrement prononcée chez les femmes âgées de 25 à 54 ans (+ 10,1 points de pourcentage) (voir graphique 7).

Graphique 7: Evolution du taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans en France et en Allemagne de 1983 à 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.



En effet, en RDA, les femmes participaient traditionnellement plus au marché du travail qu'en RFA, ce qui s'explique notamment par une forte volonté politique de maintenir les femmes dans l'emploi, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, en développant les possibilités de conciliation entre travail et famille. L'apport des nouveaux Länder se traduit donc par une augmentation du taux d'emploi des femmes. L'écart entre les deux pays se resserre cependant à nouveau durant les années 1990 suite à une forte baisse du taux d'emploi dans les nouveaux Länder, une évolution liée à la nette détérioration de la situation économique dans cette partie

de l'Allemagne et aux difficultés des femmes à trouver un emploi<sup>6</sup>. Mais alors que les taux d'emploi étaient pratiquement identiques au début des années 2000, l'écart se creuse à nouveau depuis plusieurs années. Entre 1983 et 2010, le taux d'emploi des femmes est passé, en Allemagne de 45,2% à 66,1%, en France, seulement de 50,5% à 59,7%. Par conséquent, si la réunification a indéniablement joué un rôle dans l'évolution observée, elle est loin de tout expliquer.

### *En Allemagne, un marché du travail en bonne santé*

En second lieu, le marché du travail se porte mieux en Allemagne, en dépit de plusieurs crises économiques successives. Alors que le chômage s'était maintenu à un niveau élevé jusqu'au milieu des années 2000, il a sensiblement diminué depuis, pour se situer, en 2011, à 5,6% chez les femmes, contre un taux de 10,2% en France, la même année<sup>7</sup>. C'est chez les jeunes que l'écart est le plus marqué. Le chômage touche ainsi beaucoup plus les jeunes en France qu'en Allemagne. Le taux de chômage des jeunes femmes âgées de moins de 25 ans s'élevait en effet en 2011 à 24% en France contre un taux de 7,8% en Allemagne, soit un niveau trois fois plus élevé en France (Eurostat 2012)<sup>8</sup>.

Cette baisse peut s'expliquer en partie par les réformes du marché du travail, notamment les lois Hartz, qui ont accru la pression sur les chômeurs, par la réduction des indemnités et l'introduction de sanctions, et les ont incités, par là, à chercher un emploi rapidement. Ces réformes visaient en particulier les plus jeunes et les moins qualifiés, ce qui pourrait peut-être expliquer que l'écart dans le taux d'emploi des 15-24 ans soit plus important entre les deux pays chez les moins qualifiés. Le deuxième groupe cible de ces réformes étaient les chômeurs longue durée et les seniors (Lestrade 2009)<sup>9</sup>.

L'impact du chômage ressort nettement du fléchissement du taux d'emploi qu'on observe en Allemagne dans la première moitié des années 1990, puis entre 2003 et 2005, deux périodes marquées par de forte hausse du chômage (voir graphique 7). Elle est surtout mise en évidence par la différence qu'on constate entre le taux d'emploi et le taux d'activité dans les deux pays. L'écart entre la France et l'Allemagne s'atténue en effet considérablement, chez les plus jeunes et les plus âgés, si l'on se réfère au taux d'activité. Le taux d'activité est même plus élevé en France qu'en Allemagne pour les 25-54 ans (voir graphique 8).

Graphique 8: Ecart entre la France et l'Allemagne dans le taux d'emploi et le taux d'activité des femmes selon l'âge en 2010 (points de pourcentage). Calculé d'après Eurostat 2012.

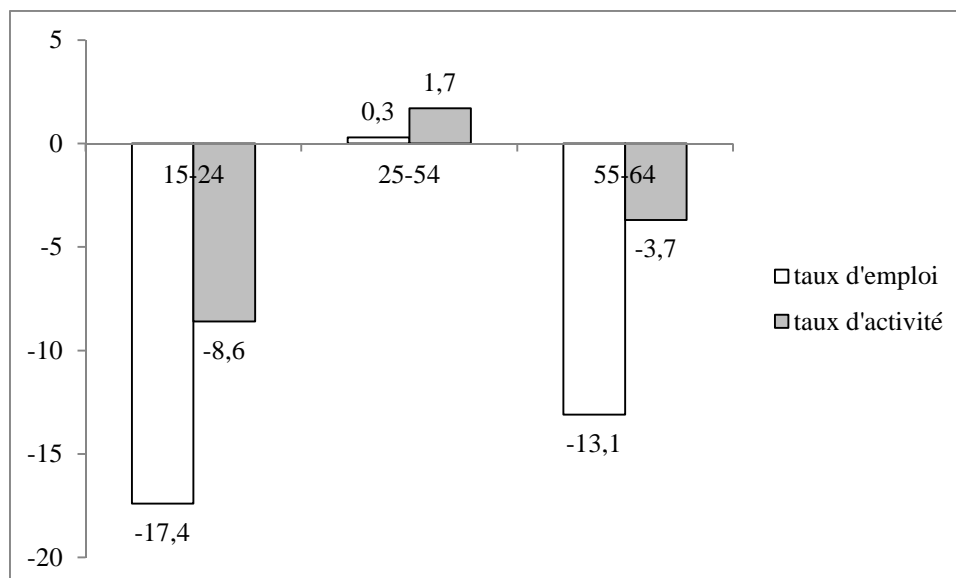
---

<sup>6</sup> Dans l'est de l'Allemagne, le taux de chômage augmente en effet rapidement, dans les années 1990, en particulier chez les femmes. Il atteint ainsi 20,6% chez les femmes en 1997 et se maintient à un niveau élevé jusqu'au milieu des années 2000. Cette forte hausse se traduit par de nombreux départs vers l'ouest, mais aussi par un fort recul de la participation des femmes à l'activité économique dans les nouveaux Länder.

<sup>7</sup> Chiffres d'Eurostat. Le taux de chômage désigne le nombre de chômeurs rapporté à la population active du même âge. Le terme de chômeurs regroupe ici l'ensemble des personnes âgées de 15 à 74 ans, sans emploi durant la semaine de référence, qui ont activement recherché un emploi durant les quatre semaines précédentes et sont disponibles pour travailler immédiatement ou dans les deux semaines qui suivent.

<sup>8</sup> Les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail français ressortent nettement de l'importance du temps partiel subi dans cette tranche d'âge. Un tiers des Françaises actives âgées de moins de 25 ans travaillent à temps partiel, or la moitié d'entre elles auraient préféré travailler à temps plein. En Allemagne, en revanche, elles sont un quart à travailler à temps partiel dans cette classe d'âge, dont seulement 22% qui n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein.

<sup>9</sup> A titre d'exemple, la durée de perception de l'allocation chômage a été ramenée, pour les personnes âgées de 55 ans et plus, de 32 à 18 mois (Lestrade 2011).



L'écart dans le niveau de chômage des deux pays ne suffit cependant pas à expliquer la différence qu'on observe dans le taux d'emploi des deux côtés du Rhin. Le taux d'activité reste en effet supérieur en Allemagne pour les plus jeunes et les plus âgées et se situe actuellement à un niveau à peine inférieur à celui de la France pour les femmes âgées de 25 à 54 ans.

#### *Les conséquences de cadres institutionnels différents: systèmes éducatifs et retraites*

La présence plus importante des jeunes Allemands sur le marché du travail ne s'explique pas seulement par un chômage plus faible, mais aussi par des systèmes éducatifs différents. En France, il favorise une entrée tardive sur le marché du travail. L'objectif du gouvernement français d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat a conduit, au début des années 1990, un nombre croissant d'élèves à prolonger leur scolarité, ce qui s'est traduit par une forte hausse de la proportion de jeunes titulaires du baccalauréat. En 2010, 67% des Français âgés de 20 à 24 ans étaient titulaires du baccalauréat (INSEE 2011, voir aussi Afsa 2009). Et la proportion de bacheliers dans une génération se situe actuellement à 65,7% contre une part de 25,9% en 1980. Cela conduit un nombre croissant de jeunes à suivre des études supérieures, ce qui retarde d'autant leur entrée dans la vie active. Le taux d'emploi des 15-19 ans a ainsi été divisé par deux depuis 1983, passant de 15,6% à 7,8% en 2010. De la même manière, le taux d'emploi des 20-24 ans a reculé de plus de douze points dans le même intervalle, passant de 57,6% à 45,4%.

Les jeunes Allemands, en revanche, sont orientés, à l'issue de l'école primaire, en fonction de leur niveau, dans la Hauptschule, collège d'enseignement spécialisé débouchant sur le niveau brevet, dans la Realschule, qui débouche sur un diplôme de fin de seconde, ou dans les lycées (Gymnasium) qui permettent de passer le baccalauréat<sup>10</sup>. Les élèves des deux premières catégories d'établissements optent, en règle générale, pour une formation type CAP/ BEP qui

<sup>10</sup> Dans la mesure où l'éducation relève des compétences des Länder, il existe de nombreuses différences régionales en Allemagne. Certains Länder proposent aux familles le choix entre ce système tripartite et un collège unique proche du système français (Gesamtschule), sans parler d'une grande variété d'autres établissements, notamment dans le secteur privé. En raison de ces différentes possibilités, les Hauptschulen sont en perte de vitesse et la proportion de diplômés de ces établissements a considérablement diminué dans les dernières générations.



s'inscrit souvent dans le système dual très répandu en Allemagne. En d'autres termes, la formation se déroule en partie en entreprise, ce qui amène de nombreux jeunes Allemands à intégrer tôt le marché du travail. Ce système d'orientation accentue par ailleurs les écarts de niveau entre les élèves, comme les enquêtes PISA ont pu le mettre en évidence<sup>11</sup>, et induisent une part plus faible de bacheliers, en dépit des passerelles existant entre les différents types d'écoles. D'après les données de l'annuaire statistique 2011, 46,7% des jeunes Allemands âgés de 20 à 24 ans ont le baccalauréat ou un niveau équivalent.

Le taux d'emploi des jeunes est cependant en recul, en Allemagne aussi. Il y a à cela deux raisons: d'une part, le niveau de qualification a progressé ces dernières années avec une hausse sensible de la proportion de bacheliers, en particulier chez les femmes (Wingerter 2011), d'autre part, le système dual allemand a traversé une crise qui s'est accompagnée d'une diminution des places d'apprentissage proposées par les entreprises<sup>12</sup>. Le taux d'emploi des jeunes n'en reste pas moins sensiblement supérieur en Allemagne.

Tandis que le taux d'emploi des plus jeunes a globalement diminué ces quinze dernières années, il a progressé chez les seniors. Cette hausse est liée, dans les deux pays, à la suppression progressive des programmes de départs en préretraite et à l'allongement du temps de travail qui s'en est suivi. Ainsi, entre 2001 et 2009, l'âge moyen de sortie du marché du travail est passé chez les femmes de 60,4 à 61,9 ans en Allemagne et de 58 à 59,8 ans en France (Eurostat 2012)<sup>13</sup>. La différence qu'on observe entre les deux pays s'explique très certainement par le cadre institutionnel. En France, l'âge légal de départ à la retraite, qui était de 60 ans jusqu'en 2010, a été porté à 62 ans, tandis qu'il est passé, en Allemagne, de 65 à 67 ans, ce qui représente un écart de cinq ans<sup>14</sup>. Depuis 2009, il n'est plus possible de percevoir une retraite pleine, en Allemagne, pour un départ avant 65 ans (Lestrade 2011). Afin de lutter contre le chômage et d'augmenter le volume d'actifs dans un contexte de déclin démographique, le gouvernement allemand a multiplié les mesures en faveur de l'emploi des seniors, telles que la mise en place d'une plus grande flexibilité dans le recrutement des seniors ou la réforme du temps partiel des salariés âgés. Bien que ces mesures aient connu des effets inégaux, elles ont incité les actifs à retarder leur sortie du marché de l'emploi afin de maximiser le montant de leur retraite et ont contribué à améliorer l'acceptation du travail des salariés âgés en Allemagne.

### *Des effets structurels*

Chez les femmes en âge d'élever des enfants, la raison principale de l'écart constaté entre les deux pays est structurelle. La proportion de femmes sans enfant est plus élevée outre-Rhin. D'après le micro-recensement de 2008, la part des personnes sans enfant est passée progressivement de 11% pour les femmes nées entre 1933 et 1943 à 14% pour celles de la génération née entre 1949 et 1953, puis 21% parmi les femmes nées entre 1964 et 1968 contre

---

<sup>11</sup> Voir OCDE, 2010, *Résultats du PISA 2009. Synthèse*, Paris. Voir aussi [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

<sup>12</sup> En Allemagne, le nombre de places d'apprentissage a, certes, sensiblement augmenté depuis le milieu des années 2000, mais il se situe toujours très en dessous du niveau du début des années 1990. Alors qu'on recensait, en 1992, pour 100 candidats, environ 150 places d'apprentissages, on en dénombre aujourd'hui moins de 90 (Busemayer 2011).

<sup>13</sup> Il faut distinguer l'âge de sortie du marché du travail de l'âge de départ à la retraite, car celui-ci peut être précédé d'une période de préretraite.

<sup>14</sup> L'âge légal de départ à la retraite est fixé à 62 ans en France avec une période de transition pour les personnes nées entre 1951 et 1955. La réforme sera donc effective au plus tard en 2017. En Allemagne, la réforme fut votée en 2007, mais n'est entrée en vigueur qu'au début de l'année 2012 avec une période de transition jusqu'en 2031. L'âge légal de départ à la retraite de 67 ans concernera donc tous les Allemands nés à partir de 1964.

une proportion estimée à 9,8% chez les Françaises nées en 1950 et 11,7% chez les Françaises nées en 1965 (Breton, Prioux 2009)<sup>15</sup>. L'écart est important, les deux pays se situant aux deux extrêmes en Europe. Or les femmes sans enfant participent davantage à l'activité économique que les mères. Cette plus forte proportion en Allemagne contribue donc à la hausse du taux d'emploi des femmes.

### *La mesure de l'activité ne se résume pas au taux d'emploi*

Pour finir, l'augmentation du taux d'emploi en Allemagne s'explique dans une large mesure par la progression du travail à temps partiel. La proportion de femmes travaillant à temps partiel est ainsi passée, entre 1989 et 2010, de 30,5% à 45%, ce qui place désormais l'Allemagne en deuxième position en Europe, après les Pays-Bas, tandis que ce même taux a plus faiblement progressé en France: il se situe actuellement à 30%. Cette forte hausse en Allemagne est liée aux réformes du marché du travail initiées par le gouvernement Schröder qui visaient en particulier le secteur des bas salaires. Ces réformes ont en effet favorisé le développement d'emplois précaires afin d'absorber la masse de chômeurs peu qualifiés. Les mini-jobs, plafonnés à 400 euros nets par mois, ont connu un essor considérable durant ces dix dernières années<sup>16</sup>. Or ils attirent particulièrement un public féminin, car ils peuvent être plus facilement conciliés avec une vie de famille. Alors que la proportion d'emplois détenus par des femmes s'élève, en Allemagne, à 41%, elle atteint 66% pour les mini-jobs en tant qu'emploi principal (Bundesagentur für Arbeit 2011).

D'une manière générale, le temps partiel est fortement corrélé avec la présence d'enfants, en Allemagne, et plus souvent choisi que subi. C'est beaucoup moins vrai en France (voir graphique 9). Ainsi, en Allemagne, les deux-tiers des mères d'enfants de moins de 15 ans travaillent à temps partiel<sup>17</sup>.

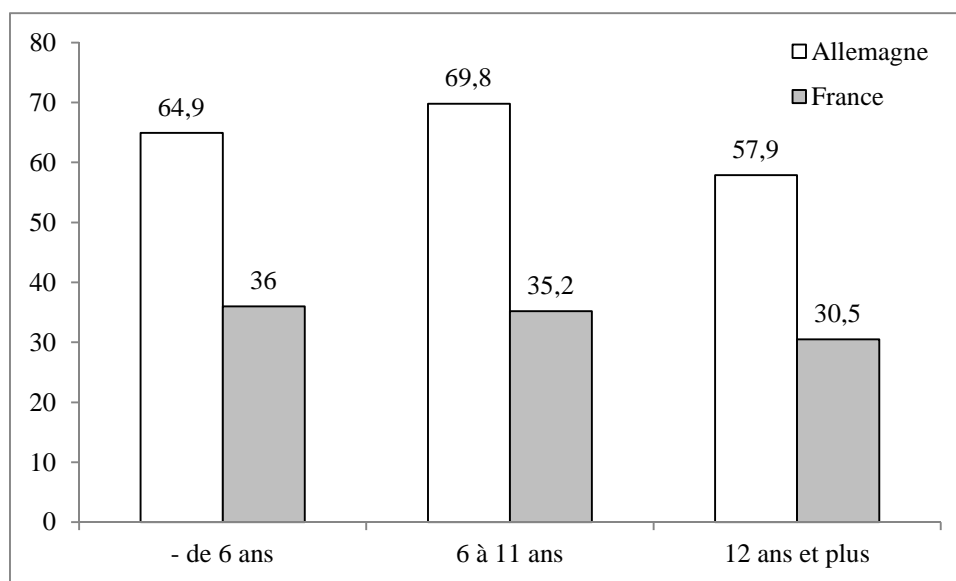
Graphique 9: Proportion de femmes en temps partiel parmi les femmes actives en fonction de l'âge de leur plus jeune enfant en France et en Allemagne, en 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

---

<sup>15</sup> L'Office fédéral des statistiques a procédé, en 2008, à un recensement de l'ensemble de la population féminine âgée de 16 à 75 ans (donc née entre 1933 et 1992), soit 30,6 millions d'individus interrogés sur leurs naissances biologiques (Statistisches Bundesamt 2009).

<sup>16</sup> Ces emplois sont en effet exonérés d'impôts et de cotisations salariales, tandis que les employeurs paient des cotisations forfaitaires à hauteur de 25%, ce qui rend ce type d'emplois très attractifs (Lestrade 2009). En 2010, on dénombrait 7,3 millions de mini-jobs en Allemagne (Bundesagentur für Arbeit 2011).

<sup>17</sup> D'après les données du micro-recensement, si l'on ne tient compte que des personnes effectivement en activité, en d'autres termes, en activité dans la semaine précédent le sondage, la proportion de mères d'enfants de moins de quinze ans travaillant à temps partiel s'élève à 71,5% en Allemagne, avec de forts écarts est-ouest: ce taux atteint 77,5% à l'ouest, contre 46% à l'est ([www.destatis.de](http://www.destatis.de)).



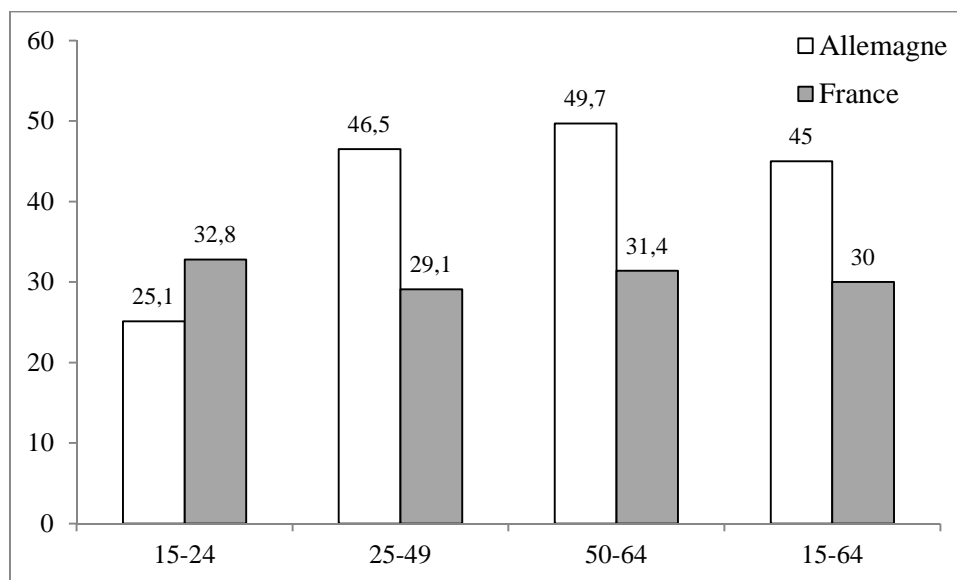
En d'autres termes, le temps partiel apparaît outre-Rhin comme un moyen de conciliation entre travail et famille. Ce choix du temps partiel est également facilité par le cadre institutionnel. En effet, les couples mariés présentant de forts écarts de salaires bénéficient du quotient conjugal, un avantage fiscal important (Ehegattensplitting). A cela s'ajoute le problème de la prise en charge des enfants. Dans l'ouest du pays, seuls 7,7% des enfants de moins de trois ans étaient pris en charge en journée, c'est-à-dire pour une durée minimale de sept heures par jour, en 2011 (36,3% à l'est)<sup>18</sup>. Or si on prend en considération les enfants gardés pour une durée minimale de neuf heures par semaine, ce taux passe à 19,8% (49% à l'est). Par conséquent, la prise en charge des tout-petits est non seulement limitée en places, mais aussi dans le temps, ce qui réduit d'autant les possibilités d'activité professionnelle des mères. De plus, la faible amplitude des horaires d'ouverture des écoles ne favorise pas l'exercice d'une activité à temps plein. Dans l'ouest du pays, les trois-quarts des établissements scolaires ne sont ouverts que le matin avec des horaires qui varient d'un jour à l'autre. En d'autres termes, il est difficile pour les mères, en Allemagne, d'exercer une activité à temps plein avec des enfants en âge scolaire. Qui plus est, ce frein institutionnel se double d'un frein culturel. Car si le travail des mères est de mieux en mieux accepté en Allemagne, il existe encore de fortes réticences à l'idée de confier son enfant à une personne extérieure à la famille. En d'autres termes, le travail des mères doit, dans la mesure du possible, s'inscrire dans le temps scolaire, ce qui implique une activité très limitée en temps (Salles, Rossier, Brachet 2010). Les mères allemandes occupent ainsi souvent des emplois précaires et se trouvent par là en situation de dépendance financière de leur conjoint (Kümmerling 2008).

En France, en revanche, le temps partiel est davantage subi que souhaité (Bué 2002), ce qui ressort nettement de la proportion de femmes travaillant à temps partiel par classe d'âge (voir graphique 10). Ce sont les plus jeunes qui sont le plus concerné par le temps partiel et non les femmes en âge d'élever des enfants. De fait, le temps partiel est plus souvent imposé par l'employeur que choisi par le salarié. En d'autres termes, le temps partiel représente en France davantage un outil d'insertion professionnelle qu'un instrument de conciliation entre travail et famille. Ces réticences vis-à-vis du temps partiel ressortent également du discours politique

<sup>18</sup> Les écarts régionaux sont importants: ce taux va de 0,5% dans certains districts de la Bavière ou de la Basse-Saxe à plus de 50% dans plusieurs districts de la Thuringe. Statistische Ämter des Bundes und der Länder, 2011, *Kindertagesbetreuung regional 2011. Ein Vergleich aller 412 Kreise in Deutschland*. Wiesbaden.

comme de l'avis des chercheurs qui associent le temps partiel des femmes à la précarité. Alors qu'il est perçu en Allemagne comme un facteur de maintien dans l'emploi<sup>19</sup>, il est considéré, en France, comme un risque de pauvreté, en particulier une fois l'âge de la retraite atteint, et comme une perte de capital humain (Bel 2008).

Graphique 10: Proportion de femmes travaillant à temps partiel parmi les femmes actives de la tranche d'âge correspondante en France et en Allemagne, en 2010 (%). Source: Eurostat 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.



De plus, le temps partiel correspond à un volume d'heures sensiblement plus faible en Allemagne, puisque les femmes occupant un emploi à temps partiel travaillent en moyenne 18,6 heures par semaine en Allemagne contre une durée de 23,3 heures en France. La durée plus faible en Allemagne s'explique en particulier par les contraintes d'horaires imposées par les écoles et par l'impact des mini-jobs<sup>20</sup>. En conséquence, bien que le temps de travail hebdomadaire des femmes exerçant une activité à temps plein soit plus élevé en Allemagne qu'en France (40,5 heures contre 39,5 heures), le volume horaire assuré par les femmes, toutes catégories confondues, est supérieur en France, malgré l'introduction des 35 heures. Les femmes en France travaillent en moyenne 34,7 heures par semaine contre une durée hebdomadaire de 30,5 heures en Allemagne (Eurostat 2012, données pour l'année 2010).

En raison de l'importance du temps partiel dans l'emploi féminin en Allemagne, et du plus faible volume horaire assuré par les Allemandes, le taux d'emploi en équivalent temps plein (ETP) est sensiblement plus bas en Allemagne qu'en France. Pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans, il s'élève à 45% en Allemagne contre un taux de 53% en France (Eurostat 2005)<sup>21</sup>. Bien que l'Allemagne affiche l'un des taux d'emploi féminin les plus élevés

<sup>19</sup> Il est à noter que le travail à temps partiel joue aussi un rôle de facteur de maintien dans l'emploi chez les seniors en Allemagne. C'est en effet dans cette classe d'âge qu'il est le plus répandu, suivi de peu par les femmes en âge d'élever des enfants, tandis qu'il est le plus réduit chez les plus jeunes (voir graphique).

<sup>20</sup> En France, plus de la moitié des femmes travaillant à temps partiel ont des horaires imposés par l'employeur. Il existe une grande variété de situations. Notons simplement que les femmes qui n'ont pas choisi de travailler à temps partiel - soit environ la moitié des effectifs - acceptent des heures complémentaires dans l'espoir d'obtenir un allongement de leur temps de travail (Bué 2002).

<sup>21</sup> Le taux d'emploi équivalent temps plein désigne le nombre d'individus d'une classe d'âge ayant un emploi converti en temps plein rapporté à l'ensemble des individus de cette classe d'âge. Un emploi est converti en

d'Europe, elle se situe au contraire, de par le taux d'emploi ETP bien en-dessous de la moyenne européenne (Kümmerling *et al.* 2008). Si le taux d'emploi a considérablement progressé en Allemagne ces dernières années, le volume travaillé, lui, est resté stable. En d'autres termes, le volume d'heures de travail se répartit outre-Rhin sur un plus grand nombre de femmes.

### **Pour conclure,**

L'Allemagne affiche un taux d'emploi féminin en hausse sensible, un taux d'emploi désormais supérieur à celui de la France. Il y a à cela plusieurs raisons. En premier lieu, l'Allemagne a dépassé la France en 1990 à la faveur de la réunification. L'apport des Allemandes de l'est, traditionnellement plus actives que leurs consœurs de l'ouest, s'est traduit par une hausse rapide du taux d'emploi des femmes. En second lieu, les plus jeunes et les seniors participent davantage à l'activité économique outre-Rhin, ce qui s'explique par un système éducatif différent et par des réformes du marché du travail visant à mieux intégrer ces groupes d'âge en particulier et à reporter l'âge de départ à la retraite. En outre, l'Allemagne bénéficie d'un marché du travail dynamique caractérisé par une forte baisse du chômage depuis plusieurs années, alors que le chômage reste élevé en France, en particulier chez les jeunes femmes de moins de 25 ans. Pour finir interviennent des effets structurels. On constate en effet un taux d'emploi plus élevé chez les mères en France qu'en Allemagne, mais la proportion de femmes sans enfant, en moyenne plus actives que les mères, a sensiblement augmenté en Allemagne, alors qu'elle est restée faible en France. La part plus grande de femmes sans descendance se répercute sur le taux d'emploi global.

Il faut cependant nuancer ce constat d'une participation plus importante des Allemandes que des Françaises à l'activité économique. Car la hausse du taux d'emploi des Allemandes est avant tout due à l'essor du travail à temps partiel et ne s'est pas répercutée sur le taux d'emploi en équivalent temps plein. En d'autres termes, on assiste moins à un essor de l'emploi féminin qu'à un redéploiement. Le volume travaillé reste donc proportionnellement plus élevé en France où les femmes privilégient les emplois à temps plein, mais y est réparti sur une proportion de femmes moins importante. Ce constat montre les limites des recommandations de l'Union Européenne. L'Allemagne a en effet atteint et dépassé l'objectif d'un taux d'emploi féminin de 60%, tandis que la France se situe juste en-dessous.

Autrement dit, on ne peut pas dire que les Françaises soient moins actives que les Allemandes, elles le sont autrement: elles entrent plus tard sur le marché du travail et en sortent plus tôt, elles sont moins nombreuses proportionnellement à travailler, mais ont des journées plus longues, elles sont plus touchées par le chômage, mais elles sont plus également réparties dans l'emploi. C'est en effet précisément parce que le travail des mères est bien accepté en France depuis longtemps et revêt une dimension de norme que les écarts dans la participation à l'emploi en fonction du niveau d'instruction ou de la situation familiale sont si faibles comparé à l'Allemagne. En Allemagne en revanche, l'acceptation du travail des mères est récente et reste encore fragile, ce qui explique les écarts importants qu'on observe dans les taux d'emploi en fonction du diplôme et de la situation familiale. Il faudra certainement du temps pour que le travail des mères trouve sa place dans la société allemande, permettant par là une répartition plus homogène des femmes dans l'emploi et un temps de travail plus long, pour que les mères ne soient pas réduites à un statut de "salaire de complément", mais trouvent une place à part entière dans l'emploi.

---

temps plein en divisant le nombre annuel d'heures travaillées par le nombre annuel d'heures correspondant à un temps plein (celui-ci pouvant varier, d'un pays à l'autre, selon les branches ou les classes d'âge par exemple).

## Références:

Afsa Cédric, 2009, « La moitié d'une génération accède à l'enseignement supérieur », in: INSEE, *France, portrait social*, 29-39.

Bel Geneviève, 2008, *Les femmes face au travail à temps partiel*, Conseil économique et social, Paris, Direction des journaux officiels.

Boyer Danielle, Céroux Benoît, 2012, « Le congé parental dans les trajectoires professionnelles féminines », in: *l'e-ssentiel*, CNAF, février.

Bué Jennifer, 2002, « Temps partiel des femmes: entre "choix" et contraintes », Premières synthèses, DARES, 08.2.

Breton Didier, Prioux France, 2009, « Analyse de l'infécondité en France et en Allemagne : des lectures différentes d'un phénomène de plus en plus fréquent ? », XXVIe Congrès international de la population (UIESP). Marrakech (Maroc), 27 septembre - 2 octobre, <http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=92516>.

Bundesagentur für Arbeit, 2011, *Der Arbeitsmarkt in Deutschland. Frauen und Männer am Arbeitsmarkt 2010*, Nuremberg, <http://statistik.arbeitsagentur.de/>.

Busemayer Marius, 2011, « Das Comeback eines Reformmodells? Die duale Berufsausbildung in Zeiten der Wirtschaftskrise », Max Planck Institut für Gesellschaftsforschung, *Gesellschaftsforschung 1*: 3-8.

Fagnani Jeanne, Letablier Marie-Thérèse, 2011, « L'enjeu démographique dans les débats et la mise en place des réformes des politiques familiales en France et en Allemagne: 1990-2008 », in: Gouazé Serge, Salles, Anne, Prat-Erkert Cécile (dir.), *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne, réalités et conséquences*, Septentrion, Villeneuve d'Asq.

Grésy Brigitte, 2011, *L'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités familiales et professionnelles*, Inspection Générale des Affaires Sociales, rapport. [www.solidarite.gouv.fr](http://www.solidarite.gouv.fr).

INSEE (dir.), 2011, *France, portrait social*, INSEE Références.

Kümmerling Angelika, Jansen Andreas, Lehndorff Steffen, 2008, « Immer mehr Frauen sind erwerbstätig - aber mit kürzeren Wochenarbeitszeiten », *IAQ-Report*, 4, <http://www.iaq.uni-due.de/iaq-report/2008/report2008-04.pdf>.

Lestrade Brigitte, 2011, « L'emploi des seniors en Allemagne – un succès sous contrainte », *Revue européenne du droit social*, 1: 32-44.

Lestrade Brigitte, 2009, « Le modèle social allemand en sursis ? », in: *Revue internationale et stratégique*, 2: 156-171.

Nicolas Muriel, 2010, « Interrompre ou réduire son activité à la naissance d'un enfant et bénéficier du Clca de la Paje », *l'e-ssentiel*, CNAF, avril, 97.

Pailhé Ariane, Solaz Anne, 2007, Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants, in: Recherches et Prévisions, CNAF, 90: 5-16.

Salles Anne, Rossier Clémentine, BRACHET Sara, 2010, « Understanding the long term effects of family policies on fertility: the diffusion of different family models in France and Germany », Demographic Research, Volume 22, Article 34, p. 1057-1096.

Statistisches Bundesamt (dir.), 2009, *Mikrozensus 2008. Neue Daten zur Kinderlosigkeit in Deutschland*, Wiesbaden.

Wingerter Christian, 2011, « Der Eintritt junger Menschen in das Erwerbsleben », Wirtschaft und Statistik, 2: 98-117.

